

Fédération Nationale des Infirmiers



La FNI salue la confirmation d'une loi infirmière parmi les priorités du gouvernement.

Paris, le 1^{er} octobre 2024. La Fédération nationale des infirmiers (FNI) a écouté avec attention le discours de politique générale de Michel Barnier et se réjouit de l'annonce d'une loi infirmière parmi les grands chantiers du gouvernement pour 2025.

La dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier avait en effet stoppé net le projet de loi infirmière à quelques mètres de la ligne d'arrivée. Au terme d'un an et demi de travaux denses et constructifs avec l'ensemble de la profession, la réforme du métier infirmier était en voie de finalisation. Un projet de loi était annoncé à la rentrée pour graver dans le marbre les nouvelles missions des infirmières et les rendre applicables dès 2025. Le calendrier politique en a voulu autrement.

Ces dernières semaines, la FNI n'a cessé de demander de la clarté sur l'avenir de ce chantier majeur pour l'accès aux soins. La FNI se réjouit donc que le nouveau gouvernement ait saisi la nécessité de mobiliser pleinement les compétences infirmières et d'adapter leurs missions pour répondre aux besoins de soins croissants de la population française.

Une loi infirmière est aussi essentielle pour redonner de l'attractivité au métier infirmier et lui apporter la reconnaissance qu'il mérite, à l'heure où de plus en plus d'infirmiers libéraux envisagent l'abandon de leur métier face à la fatigue et à la pression subie.

Ce projet de loi doit désormais arriver sans tarder à l'Assemblée nationale. Les urgences hospitalières sont en crise, faute d'un nombre suffisant de soignants, des services ferment, la médecine de ville est toujours à la peine avec des déserts médicaux de plus en plus étendus. La FNI se tient à la disposition du gouvernement et des parlementaires pour relancer rapidement ce chantier indispensable pour l'accès aux soins.

La FNI salue par ailleurs la volonté du gouvernement de mener son action en matière de santé à l'aune d'une politique de prévention forte. Enfin, la FNI salue le choix de faire de la santé mentale la grande cause nationale en 2025. Les infirmiers libéraux sont les témoins quotidiens de la dégradation de la santé mentale en France. La FNI sera ainsi force de propositions dans la mise en place d'une politique de santé ambitieuse dans ce domaine.

Contact :

*Daniel Guillerm Président
Portable 06 08 84 50 27*